

Nouvelles brèves

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **144 (1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ETRANGER

Drone léger

Déjà utilisé par les Marines et certaines polices, le drone léger *Pointer* intéresse l'armée française. D'un poids extrêmement réduit (autour de 4 kg), il se lance à la main et effectue des reconnaissances tactiques de courte durée. Dirigé à l'aide d'un écran de contrôle monté sur un casque, il emporte une caméra infrarouge et transmet des images en temps réel. Le *Pointer* a été développé par la firme californienne AeroVironment Inc.

Drone britannique

Depuis le 14 décembre 1998, le drone *Phoenix*, construit par GEC Marconi, est entré en service au sein de l'armée britannique. Conçu pour intervenir entre 6 et 50 km, il est équipé de caméras thermiques, dont les images sont relayées en temps réel jusqu'à la station de contrôle au sol. Il est prévu que l'armée britannique reçoive 200 drones. Deux régiments d'artillerie lance-fusées multiples, le 32^e et le 39^e, disposeront chacun d'une section de *Phoenix*. (TTU Europe, 17 décembre 1998).

Grande-Bretagne: un turbulent brigadier!

On a beau être général de brigade et directeur de l'infanterie au ministère britannique de la Défense, rien n'empêche de se défouler comme le plus turbulent des lieutenants! L'intéressé fait l'objet d'une enquête disciplinaire, pour avoir, en compagnie de quelques jeunes officiers, participé à une «petite soirée» qui a eu raison du mobilier du mess

dans lequel ils se trouvaient. Les joyeux militaires y avaient introduit une voiture ainsi qu'une moto, laquelle a servi à quelques courses autour du bar... (TTU Europe, 3 décembre 1998).

En 1997: pillage des arsenaux albanais

Durant l'insurrection politico-criminelle qui a secoué l'Albanie en 1997, la plupart des arsenaux ont été pillés. Selon le ministère albanais de l'Intérieur ont disparu à cette occasion environ 2 millions d'armes légères, 3,5 millions de grenades à main, 1 million de mines, 840 000 obus de lance-mines, 1,5 milliard de cartouches de tous calibres, 3600 tonnes de TNT, ainsi qu'un nombre indéterminé de lance-mines, de canons, de lance-roquettes et de pièces de DCA. Moins de 10% de ces matériel avait été récupéré en été 1998... (*Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*. Paris, Presses universitaires de France, 1998).

Trafics d'armes en Albanie et en ex-Yougoslavie

Le 1^{er} novembre 1998, les douanes albanaises du port de Durrës ont saisi des fusils de précision, des moyens de transmissions et des munitions dans deux conteneurs en provenance de Suisse. Ces matériels, transportés par un bateau croate, étaient dissimulés dans un chargement humanitaire destinés aux réfugiés kosovars.

A la fin novembre, la police croate a saisi pour plus d'un million de dollars d'armes et de munitions dans le port de Sibenik.

Les caisses, à destination de Durrës en Albanie, proviendraient de Bosnie. Le contrôle des filières de livraisons d'armes à l'Armée de libération du Kosovo devient une des priorités des services de renseignements occidentaux dans les Balkans. Un intérêt qui explique aussi la livraison, fin novembre, de vingt radars *Olifant* à la Macédoine pour la surveillance de ses frontières avec l'Albanie et la Serbie. (TTU Europe, 12 novembre, 10 décembre 1998).

La situation au Kosovo

Les dernières synthèses des services de renseignement français insistent sur le renforcement de l'UCK, qui regrouperait désormais quelque 10 000 hommes, sans compter les sympathisants. Le ministre français de la Défense a dit le 1^{er} janvier 1999 que cette organisation représente le «facteur principal de remise en cause» de l'accord Holbrooke/Milosevic. Dans ce contexte, selon des sources appartenant à l'OTAN, le gouvernement serbe a repositionné ses troupes au Kosovo et a renforcé en armes lourdes ses forces paramilitaires et la police. Dès lors, le rapatriement des observateurs de l'OSCE devient une perspective réaliste. (TTU Europe, 21 janvier 1999).

Bilan des exportation d'armes britanniques 1997/1998

Le ministère de la Défense indique que les firmes britanniques du secteur de la défense ont enregistré en 1997 et 1998 un volume de commandes représentant environ 5,5 milliards de livres, soit 12,5 milliards de francs

suisses. (TTU Europe, 10 décembre 1998).

Des évêques en manœuvre...

Douze des treize évêques de l'Eglise luthérienne suédoise ont participé comme observateurs aux manœuvres «Nordic Peace» qui se sont déroulées sur l'île suédoise de Gotland. L'aumônier à l'état-major suédois, le pasteur Sten Elmberg, estime l'expérience nécessaire afin de préparer les ecclésiastiques à leur mandat en cas de crise. (TTU Europe, 10 décembre 1998).

La Finlande réforme son Armée de terre

Actuellement capable de mobiliser 540000 hommes, la Finlande va réduire ce nombre à 430000. Cette baisse sera toutefois compensée par une hausse qualitative passant, entre autres, par la mise sur pied de trois brigades d'intervention, fortes de 5000 hommes chacune et soumises à de meilleurs critères de préparation que les autres formations. (TTU Europe, 17 décembre 1998).

SUISSE

L'armée fournit un appui à l'Expo. 01

Entre le 3 mai et le 29 octobre 2001, 14 régiments effectueront vraisemblablement leur cours de répétition dans la région de l'Expo. Entre 500 et 700 militaires seraient engagés en permanence pour assumer des missions dans les domaines de la sécurité, de la régulation du trafic, du service sanitaire et du sauvetage. A la demande des cantons chargés de l'Expo, le Conseil fédéral

devra se prononcer sur un service d'appui de l'armée. Les modalités de la collaboration entre l'Expo, les cantons et l'armée devraient être établies d'ici la fin avril 1999.

Le Département de la défense, de la protection de la population et des sports obtient une occasion unique de présenter la nouvelle politique de sécurité, les lignes directrices de l'armée suisse XXI et de la protection de la population. C'est le projet «Sécurité dans l'ouverture» auquel s'ajoute une contribution à certaines manifestations de l'Expo, en particulier le «camp des jeunes» installé avec des tentes de l'armée.

Test des transmissions pour la mobilisation

Au début décembre 1998 (pour la première fois depuis 1992), la Division de mobilisation de l'état-major général a effectué un contrôle de fonctionnement des systèmes de transmissions destinés à la diffusion des arrêtés de mobilisation. On fait une distinction entre la mise sur pied discrète et la mise sur pied publique. Le déclenchement officiel se fait au moyen d'affiches dans les communes et dans les gares; il est diffusé par la radio, la télévision, le télétexte et d'autres médias. Il s'est agi de pallier la suppression du service télégraphique de l'ancienne régie des PTT. Aucune faiblesse n'a été décelée.

Enfin, une révision de l'APG favorable aux militaires!

Le Parlement a procédé à la 6^e révision du régime des alloca-

tions pour perte de gain. Enfin, l'importance de l'armée de milice a été reconnue, puisqu'une augmentation des indemnités de base est accordée aux personnes astreintes aux obligations militaires. Seul défaut: l'indemnité journalière n'atteint que 41 francs pour les recrues, au lieu des 51 francs demandés par la Société suisse des officiers. Les recrues sont donc toujours moins bien traitées que les chômeurs! Il faut que la révision soit mise en vigueur aussi vite que possible.

Coup d'envoi à la réforme «Protection de la population»

Le coup d'envoi du projet «Protection de la population XXI» a été donné le 9 décembre 1998 à Olten. Plusieurs groupes de travail seront à l'œuvre sous la direction de l'ancien conseiller d'Etat bernois Peter Schmid. Les travaux, qui dureront jusqu'à la fin 2001, seront coordonnés avec ceux du projet «Armée suisse XXI». Ils doivent créer les bases stratégiques, opératives et juridiques d'un système global de protection de la population, doté d'une structure à géométrie variable, qui prendra mieux en compte les nouveaux besoins en matière de sécurité, fonctions de l'évolution des risques.

36 nouveaux officiers de carrière

Le 18 décembre 1998, 36 officiers de carrière reçoivent leur diplôme à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Sur 32 partants, 28 terminent leurs trois ans d'étude, dont une femme, officier des troupes mécanisées et légères. Le stage d'une année, prévu pour les élèves ayant une forma-

tion universitaire, a été suivi par 8 officiers, dont 1 venu de l'armée allemande.

Un Jurassien à la tête du Corps des gardes-fortifications

Le Conseil fédéral a désigné le Jurassien Edouard Ryser comme nouveau commandant du Corps des gardes-fortifications; il succédera le 1^{er} mai 1999 à Arnoldo Moriggia qui prendra sa retraite. Le colonel Edouard Ryser est originaire de Dürrenroth (BE) et a passé sa jeunesse à Delémont. Avant d'entrer dans le corps des gardes-fortifications en 1976, il était constructeur chez von Roll. Il a commandé le secteur fortifications de Delémont.

Protection des zones alluviales: l'armée s'y met aussi

Depuis 1999, l'armée va réduire, au printemps et en été, ses tirs et ses exercices dans les zones alluviales de la Singine, afin de préserver, en période de reproduction et de couvain, des espèces d'oiseaux menacées de disparition. Depuis des dizaines d'années, des parties de la vallée de la Singine (Sensegraben) sont utilisées par l'armée qui est propriétaire de certaines d'entre elles. Le «canyon» de la Singine ayant été inclus dans l'inventaire fédéral des zones alluviales d'importance nationale, il convenait d'adapter son utilisation civile et militaire.

La Suisse coopère

■ A la mi-décembre 1998, le conseiller fédéral Ogi a partici-

pé à Bruxelles à la conférence des ministres de la défense du Conseil de partenariat euro-atlantique. Les discussions ont porté sur la situation dans les Balkans, en particulier au Kosovo. La Suisse a participé à divers programmes d'aide. 50 tonnes de produits toxiques ont été éliminés en Albanie, avec l'aide d'experts et de moyens suisses. Elle a soutenu une action visant à la reconstruction d'une force armée sous contrôle démocratique par l'élaboration d'un concept d'information et d'instruction, par la livraison de matériel, dont des camions. Des mesures semblables, applicables à la Macédoine, font l'objet d'une évaluation.

■ 12 officiers, 3 sous-officiers, 7 soldats et 3 hommes astreints au service de la protection civile ont terminé à la mi-décembre un stage de 2 semaines qui les préparaient à une mission non armée au profit de la Kosovo Verification Mission placée sous la responsabilité de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Depuis le 1^{er} décembre 1998, 7 officiers se trouvent en mission au Kosovo.

Service militaire adapté pour les recrues sportifs d'élite

L'Ecole fédérale de sport de Macolin et la Section des activités hors du service et du sport militaire organiseront, pour la première fois en 1999, un stage de six semaines pour les sportifs d'élite, hommes ou femmes, qui accomplissent leur école de recrues. Ce stage est destiné à des jeunes prêts à accomplir leurs obligations militaires dans un esprit positif et qui ont fait leurs preuves dans leur spécialité spor-

tive. Ils accomplissent l'instruction de base militaire pendant les huit premières semaines d'une école de recrues. Ensuite, le stage de formation à Macolin se déroule de la 9^e à la 14^e semaine de l'école de recrues. Les candidats passent un test d'aptitude à Macolin au cours de la 5^e semaine.

Nouveau véhicule pour commandants de tir à l'essai

A l'avenir, les commandants de tir de l'artillerie devraient être mieux équipés: on teste un véhicule légèrement blindé développé par l'entreprise Mowag. Il s'agit d'une adaptation du véhicule d'exploration déjà en service dans l'armée, équipé de l'électronique la plus moderne. Un programme de revalorisation est en cours pour les obusiers blindés, comme l'acquisition d'un système électronique de conduite du feu. Il manque encore aux commandants de tir le moyen moderne correspondant pour la détermination et la transmission des coordonnées des buts. Ils travaillent actuellement dans des M-113 et déterminent les coordonnées des objectifs à l'aide de la carte et de divers instruments.

Avec le nouveau véhicule, l'exécution de ces opérations sera beaucoup plus rapide, de jour comme de nuit, grâce à la mensuration optronique des buts. L'introduction des données dans un système intégré de conduite et de direction des feux de l'artillerie (INTAFF) sera alors possible par leur transmission radio online. Aujourd'hui, les coordonnées des objectifs sont transmises par radiotéléphonie.